



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	57

#### Date de convocation

**30 mars 2023**

**Finances – Compte  
administratif 2023 – Budget  
annexe SPANC**

**N° de la délibération  
2024-165**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 10 avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence du 1<sup>er</sup> Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, MM. Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Chantal BUSCHE, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Mmes Amandine DEYGAS, Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Mme Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. David BONNET (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Mme Christèle DEFRANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Yann EYSSAUTIER (pouvoir à M. Jean-Louis MORIN), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Michèle VICTORY), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Amandine DEYGAS), Mme Marie-Claude LAMBERT (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Jean-Michel MONTAGNE (représenté par sa suppléante Mme Chantal BUSCHE), Mme Agnès OREVE (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à sa suppléante Céline BELLE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN. Mme Anne SCHMITT.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les documents communiqués aux Conseillers d'Agglomération à l'appui de la convocation et de la note de synthèse et la présentation par le Vice-président en charge des Finances du compte administratif du Budget annexe SPANC 2023 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

**Vote section d'exploitation**

		CA 2022	Budget total 2023	CA 2023
011	charges générales	18 818,53 €	56 881,48 €	40 856,91 €
012	charges salariales	155 657,11 €	168 399,07 €	164 788,19 €
67	charges exceptionnelles	300,00 €	800,00 €	650,00 €
68	provisions	1 886,54 €	1 900,00 €	- €
002	déficit de foncti reporté	- €	40 613,45 €	- €
042	dotations aux amortissements	10 148,48 €	10 200,00 €	- €
<b>Total dépenses</b>		<b>186 810,66 €</b>	<b>278 794,00 €</b>	<b>206 295,10 €</b>

13	atténuation de charges	- €	- €	0,00 €
70	produits des services	74 460,00 €	128 000,00 €	121 734,52 €
75	autres produits de gestion	97 473,85 €	150 794,00 €	124 985,35 €
76	produits financiers	- €	- €	188,68 €
042	opération d'ordres	- €	- €	- €
<b>Total recettes</b>		<b>216 879,48 €</b>	<b>278 794,00 €</b>	<b>246 908,55 €</b>

<b>Résultat de cloture exercice 2023</b>			<b>40 613,45 €</b>
--	--	--	--------------------

**Vote section d'investissement**

		Budget total 2023	CA 2023	RAR 2023
001	résultat reporté	0,00 €		
21	immobilisations corporelles	50 200,00 €		
45	travaux pour compte de tiers	0,00 €		
<b>Total dépenses</b>		<b>50 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
				<b>0,00 €</b>

021	virement de la section d'expl.	0,00 €		
001	résultat N-1	39 801,15 €		
13	subvention	198,85 €		
040	ammortissements	10 200,00 €		
45	travaux pour compte de tiers	0,00 €		
<b>Total recettes</b>		<b>50 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
				<b>0,00 €</b>

<b>0,00 €</b>
---------------

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 3 avril 2024 ;

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le Compte administratif 2023 du Budget SPANC de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 10 avril 2024